Bruxelles. La justice assassine la STIB: Du sursis pour pour Samir et Otman qui avaient agressé et laissé inconscient un chauffeur de bus

17/04/2012 à 13h40

Quatre jours après les funérailles du superviseur de la Stib, le tribunal correctionnel a accordé le sursis aux agresseurs du chauffeur de bus tabassé et retrouvé inconscient en décembre dernier. Condamnés à 36 et 40 mois d'emprisonnement, Samir H. et Otman K. obtiennent le sursis pour respectivement neuf et dix mois de la peine.

Après lecture du jugement, les deux ont souri. Un des auteurs s'est même adressé à son avocat pour s'étonner avec ironie de devoir rester encore un peu en prison. À l'annonce des peines, des chauffeurs de la Stib encore très marqués par le décès d'un des leurs la semaine passée, expriment colère et incompréhension.

L'agression le 17 décembre dernier vers 21 h 30 du chauffeur de bus de la ligne 45 fut en effet filmée et la 55e chambre était en possession des images et du procès-verbal de police l'accompagnant.

Et que voici: *"Exposons que les images visionnées sont d'une rare violence et que les auteurs font preuve d'un acharnement gratuit sur le chauffeur de bus. Alors que ce dernier semble déjà dans un état comateux et que tout son tronc pend (par la fenêtre) la tête en bas à l'extérieur du bus , les suspects lui assènent encore des coups violents. Nous insistons sur le fait qu'après que les suspects se soient éloignés du bus, le chauffeur demeure dans la même position – état semi-conscient*

– et qu'à l'arrivée d'un véhicule à sa hauteur il tente péniblement de lever un bras tout en pendant dans le vide. L'automobiliste ne lui portera toutefois pas secours et le chauffeur du bus, M. Vincent C., sera finalement secouru par un passant et un passager du bus."

Le bus de la Stib étant immobilisé par le feu rouge de la place Paduwa, deux passagers voulant quand même descendre sans attendre l'arrêt proche, avaient actionné l'alarme qui avait déclenché l'ouverture des portières, ce qui leur avait valu une remarque du chauffeur. Les deux étaient descendus, avaient contourné le bus et, le carreau du chauffeur étant ouvert, avaient empoigné ce dernier par son écharpe et l'avaient frappé un nombre indéterminé de fois jusqu'à ce que le malheureux ne bouge plus.

Les deux risquaient 5 ans ferme: leurs avocats Laurence Farr et Hamid el Abouti ont obtenu pour eux des peines inférieures et assorties du sursis pour le quart de celles-ci. Dans la salle, le public a pu constater que les deux avaient le sourire.

Samir H. et Otman K. ont 19 et 20 ans. L'un d'eux était connu en justice jeunesse pour quatre faits de vol avec violence et association de malfaiteurs. Les deux n'étaient pas poursuivis seulement pour l'agression du chauffeur de bus. Leurs peines d'hier assorties d'un sursis concernent en effet aussi des faits: d'extorsion avec violence (d'un GSM); port d'un couteau papillon; vol de quatre cannettes d'alcool, dégradation de cellule, dégradation de bureau de police; quatre faits de rébellion et entrave méchante à la circulation (du wheeling à scooter, à contresens, dans la chaussée de Louvain).

DH.be

(Merci à vent du Nord)